

Strasbourg, le 4 octobre 2016
[de16f_2016.docx]

T-PVS/DE (2016) 16

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE ET DU
MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité Permanent

36e réunion
Strasbourg, 15-18 novembre 2016

Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés

**RAPPORT D'APPRECIATION
EN VUE DE RENOUVELLEMENT DU DIPLOME EUROPEEN**

**RESERVE NATURELLE INTEGRALE
DE TSENTRALNO-CHERNOZEMNY
(FÉDÉRATION DE RUSSIE)
19-21 JUILLET 2016**

*Document préparé par
M. Hervé LETHIER, EMC²I, (Suisse)*

1. INTRODUCTION

La mission avait pour objet l'appréciation de la réserve naturelle intégrale de Tsentralno-Chernozemny (Russie) en vue du renouvellement du diplôme européen qui lui a été octroyé en 1998 (CM/ResDip (1998)25) et renouvelé en 2012 jusqu'au 18 septembre 2018 (CM/ResDip(2012)12).

La visite de la réserve s'est déroulée du 19 au 21 juillet 2016 (**Annexe 1**).

Conformément à sa lettre de mission¹, l'expert avait pour mandat général d'examiner la question du renouvellement du diplôme européen au regard des conditions actuelles de la zone, comparées à celles qui avaient conduit à l'octroi, puis au renouvellement du diplôme européen.

L'expert remercie l'ensemble des personnels de la réserve qui l'ont accueilli aimablement et répondu à l'ensemble de ses sollicitations au cours de sa visite.

2. LE CONTEXTE GENERAL

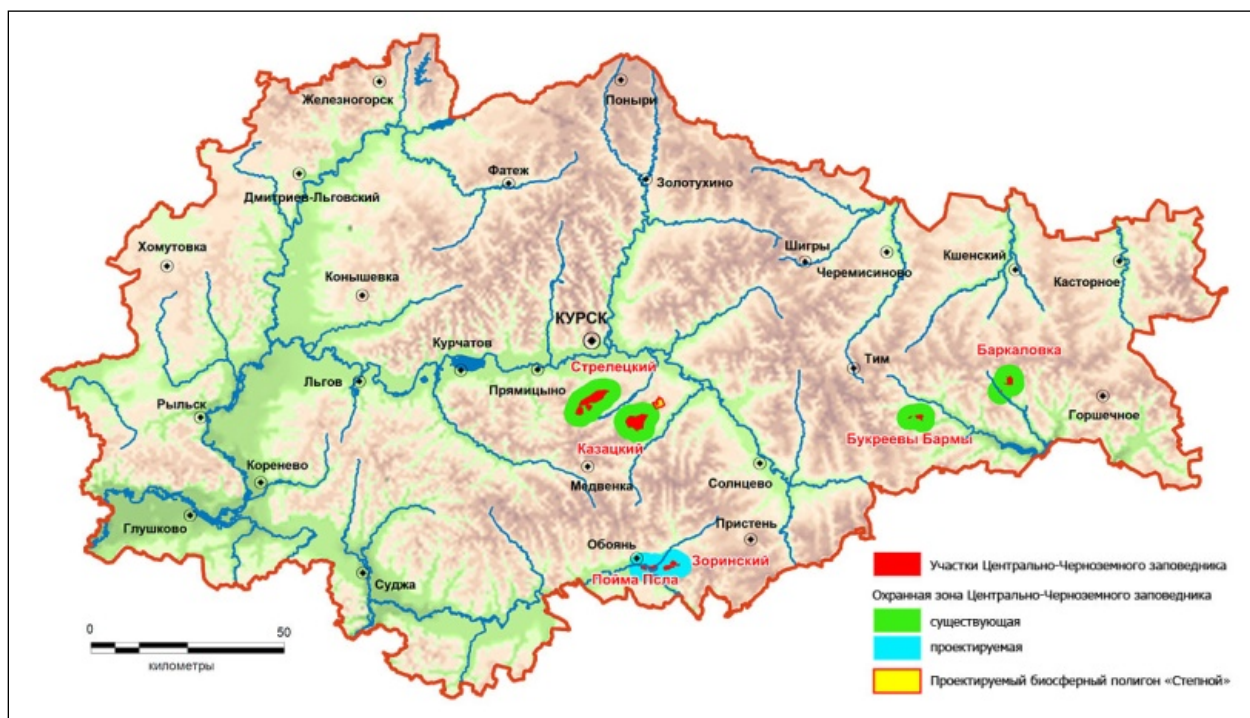
2.1 Localisation

La Réserve Naturelle Stricte de Tsentralno Chernozemny (RNSTC) se situe près de la ville de Kursk, située à environ 500 km au sud est de Moscou et à 125 km au nord de Karkhov (**Carte 1**).



Carte 1 – Localisation générale.

¹ Lettre DG-II IO/CBD/tb du 13 juin 2016, Unité biodiversité, Secrétariat de la Convention de Berne, DDG/DG II.



Carte 2 – Localisation des 6 unités actuelles de la TNITC.

Elle est localisée dans la zone dite du tchernoziom central et se compose de steppes pontiques sur sol humique, occupant environ la moitié du territoire total de la zone diplômée, entourées de terres agricoles, localement de bois et de zones humides.

Sur proposition de l’Etat membre, le diplôme européen a été accordé à la RNSTC alors qu’elle réunissait 9 unités disjointes, couvrant une superficie totale d’environ 6 300 ha (Carte 2 et Tableau 1).

	1998	1999	2016
Streletsky	2 046	2 046	2 046
Kazatsky	1 638	1 638	1 638
Bukrreevi Barmi	259	259	259
Barkalovka	365	365	368 *
Jamskoy	566	**	-
Lysie Gori	170	**	-
Stenki-Yzgorie	267	**	-
Poima psla	481	481	481
Zorinsky	495	495	495
Total	6 287	5 284	5 287
Zone tampon incluse	9 943	7 683	7 683

* correction de surface ; ** rattaché en 1999 à la Réserve Naturelle Stricte de Belogorye (RNSB), oblast de Belgorod.

Tableau 1 – Evolution de la superficie des unités de la RNSTC depuis l’octroi du diplôme (Source : administration de la RNSTC).

La composition de la RNSTC a été modifiée en 1999 où 3 (Yamskoy, Lysye Gory et Stenkiy Izgoria) des 9 unités incluses initialement, ont été rattachées administrativement à la Réserve Naturelle Stricte de Belogorye (RNSB) dont l’administration assure la gestion.

Cette modification de la zone diplômée initiale n'a pas été notifiée en son temps au Conseil de l'Europe ; elle ouvre aujourd'hui encore sur un champ d'incertitude sur la composition et l'étendue de la zone diplômée actuelle². Cette question a été analysée en détail en 2003, dans le rapport d'appréciation en vue de renouvellement du diplôme (PE-S-DE(2003)14)³ et n'a pas été clairement réglée à ce jour.

L'expert recommande que le renouvellement du diplôme soit conditionné par la résolution préalable de cette question ; il recommande également que les 3 unités rattachées à la RNSB soient maintenues dans la zone diplômée, en raison de l'intérêt européen manifeste de ces milieux steppiques⁴, également que les autorités du pays soient invitées à rendre compte annuellement de l'évolution de ces unités, comme elles le font déjà pour les 6 autres gérées par l'administration de la RNSTC.

2.2 Intérêt européen

Les éléments d'appréciation qui suivent, portent sur les unités incluses dans la seule RNSTC, l'expert ne s'étant pas rendu sur la RNSB au cours de sa visite et n'ayant eu aucune information sur les tendances d'évolution des unités de Yamskoy, Lysye Gory et Stenkiy Izgoria gérées par l'administration de cette dernière.

Le diplôme européen a été octroyé à la RNSTC du fait qu'elle remplissait à l'époque les critères fixés par le règlement du diplôme pour les aires protégées de la catégorie A ; il a par la suite été renouvelé sur les bases du règlement du diplôme tel que révisé en 2008 (CM/ResDip(2008)1), à la fois en raison de son intérêt pour la conservation biologique et la qualité paysagère des lieux.

Cet intérêt européen n'a pas été remis en cause lors des renouvellements successifs du diplôme ; les éléments d'information fournis à l'expert au cours de la présente appréciation confirment que la zone diplômée remplit toujours les conditions requises. A titre d'information, la zone diplômée accueille une diversité floristique pouvant atteindre localement près de 100 espèces au m² et ce ne sont pas moins de 1 300 plantes vasculaires, plus de 4 000 espèces d'insectes, près de 200 araignées, 10 amphibiens, 5 reptiles, plus de 220 oiseaux et une cinquantaine de mammifères qui ont été observés à ce jour dans la zone diplômée⁵ (**Tableau 2**), parmi elles de nombreuses espèces inscrites sur la liste rouge des espèces menacées au niveau national et plus des 2/3 de celles qui le sont au niveau régional.

Taxon	N. espèces	Taxon	N. espèces
Algae	232	Arachnoïdés	247
Lichenophyta	122	Myriapodes	12
Fungi	950	Insectes	4077
Bryophyta +Marchantiophyta	140	Mollusques	18
Lycopodiophyta	1	Poissons	15
Equisetophyta	6	Amphibiens	10
Pteridophyta (Polypodiophyta)	11	Reptiles	5
Pinophyta (Gymnospermae)	10	Oiseaux	227
Magnoliophyta (Angiospermae)	1308	Mammifères	51

Tableau 2 – Diversité spécifique de la RNSTC (Source : administration de la RNSTC).

² Aucun rapport annuel n'a jamais porté sur l'évolution de ces unités.

³ Cf. § 2-1-2-1 du rapport.

⁴ Ces unités ont par ailleurs été officiellement nommées comme zones EMERAUDE sous les références RU3 3101077, RU3 3101078 et RU3 3101079 (Source : TPVS/PA (2015)14).

⁵ Zolotukhin, N. and al., 2014 – Natural conditions of the Stretletky Steppe (Kursk Region).

Les travaux scientifiques réalisés depuis la dernière appréciation ont permis d'améliorer le niveau des connaissances sur la diversité biologique de la zone diplômée et conforté cet intérêt européen ; à titre d'exemple, une quarantaine de nouvelles plantes vasculaires ont été découvertes dans 4 des 6 unités de la zone diplômée, depuis le dernier renouvellement (**Tableau 3**), dont le tiers indigènes.

La présence observée de 2 espèces envahissantes ne saurait toutefois être considérée comme une tendance positive et il importerait que l'administration de la réserve engage les mesures nécessaires à leur éradication, dans la mesure du possible.

	Streletsky	Kazatsky	Bukreevy Barmy	Barkalovka
Nombre total de plantes vasculaires	936	753	665	531
Nombre de plantes vasculaires nouvellement découvertes au cours de la période 2008-2015	37	11	5	2
• indigènes	6	9	5	2
• envahissantes	2			
• adventives/introduites	29	2		

Tableau 3 – Diversité des plantes vasculaires dans la RNSTC, tendances d'évolution (Source : administration de la RNSTC).

En outre, un projet de réintroduction de la marmotte (*Marmotta bobak*) a démarré en cours depuis 2013⁶ ; 70 individus en provenance de la région de Belgorod (District de Rovensky) ont été lâchés sur la période 2013-2015, dans l'unité de Streletsky où des terriers artificiels ont été creusés ; une trentaine d'individus répartis en 2 groupes seraient encore présents dans la zone diplômée et se sont reproduits pour la première fois au printemps 2016, donnant naissance à 5 jeunes marmottes. Ce projet conforte encore l'intérêt européen de la zone diplômée⁷.

Enfin, le pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) a été observé à plusieurs reprises sur le territoire de la zone diplômée depuis 2014 ce qui laisse supposer son installation permanente probable dans la zone diplômée ou à toute proximité ; il en est de même du bruant proyer (*Emberiza calandra*), réapparu récemment dans la zone diplômée après quarante ans d'absence et de la buse féroce (*Buteo rufinus*), nicheuse depuis 2015⁸.

A la valeur biologique de la zone diplômée, reconnue du reste dans le cadre de la constitution du réseau EMERAUDE⁹, s'ajoute le fait que les unités qui la composent ont aussi conservé l'essentiel de leur intégrité et de leur qualité paysagère, bien qu'elles soient placées sous des pressions voisines fortes, d'origine anthropique, notamment foncière et agricole.

En conclusion, la zone diplômée conserve à ce jour un intérêt européen au sens du règlement du diplôme européen ; cet intérêt s'est même conforté depuis le dernier renouvellement du diplôme, du point de vue de la diversité biologique de la zone diplômée.

3. GESTION DE LA ZONE DIPLÔMÉE

3.1 Administration

La zone diplômée initiale est administrée par deux gestionnaires, celui de la RNSTC pour les 6 unités mentionnées précédemment et celui de la RNSB pour les 3 unités retirées en 1999.

⁶ L'espèce a disparu de la zone à la fin du XIX^e siècle où sa population était estimée à 2 000 individus dans le passé (Source : RNSTC).

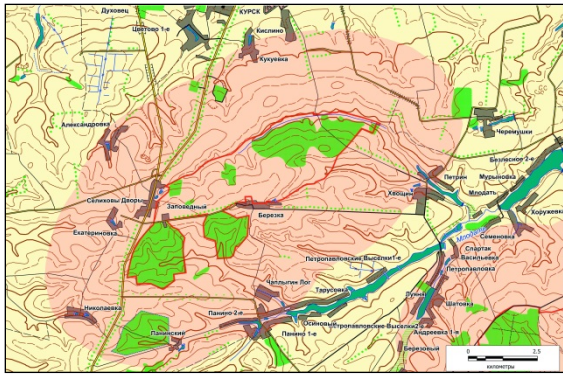
⁷⁷ Sur le projet voir les vidéos suivantes : <https://www.youtube.com/watch?v=yUk06O9cQ1E>
<https://www.youtube.com/watch?v=hjZiWrEpMtk>

⁸ 2 nids observés.

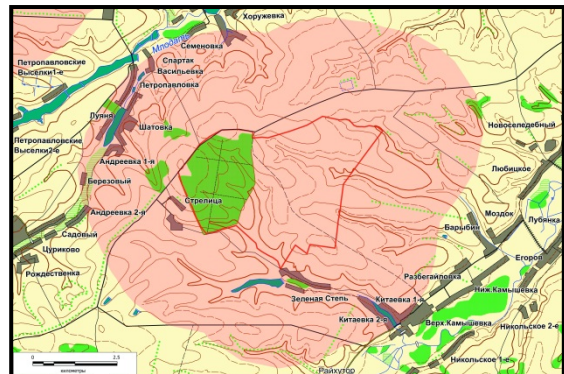
⁹ RU 460 0023, RU 460 0257, RU 460 0258, RU 460 0259, RU 460 0260 et RU 460 0261 (Source: TPVS/PA (2015)14).

Les éléments d'appréciation qui suivent portent là encore, sur la seule gestion des 6 unités administrées par la RNSTC dont les limites, le zonage et la réglementation des usages et activités n'ont pas changé depuis le dernier renouvellement, l'expert n'ayant pas visité les unités rattachées à la RNSB au cours de sa mission ni été destinataire d'informations sur l'évolution des 3 autres unités gérées par cette dernière.

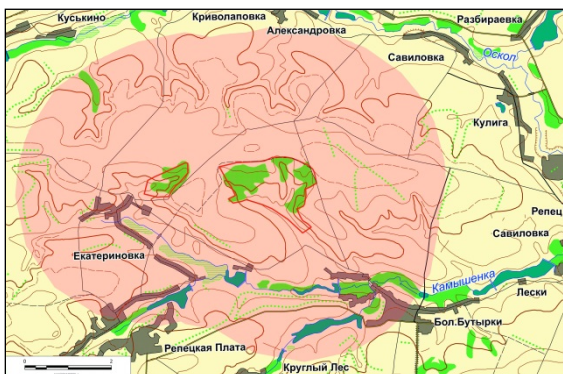
Pour information, chaque unité dispose d'une zone centrale matérialisée par un trait rouge) (Cartes 3 à 8), entourée d'une zone tampon (ombrée rose).



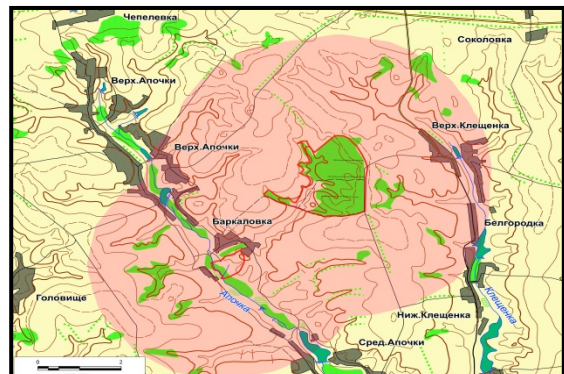
Carte 3 – Streletsky (Source : TNITC)



Carte 4 – Kazatsky (Source : TNITC)



Carte 5 – Bukreevi Barmi (Source : RNSTC)



Carte 6 – Barkalovka (Source : RNSTC)



Carte 7 – Poiama Psla (Source : RNSTC)



Carte 8 – Zorinsky (Source : RNSTC)

Pour mémoire, les 3 unités administrées par la RNSB disposent également d'une zone centrale et d'une zone périphérique (**Photos 1 à 3**).

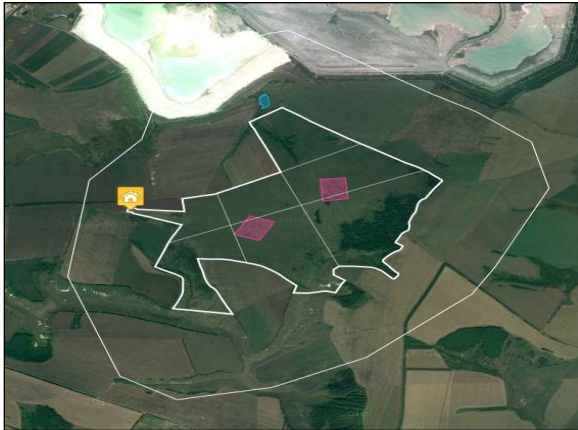


Photo 1 – Jamskoy (Source : RNSTC)



Photo 2 – Lysie Gorie (Source : RNSTC).



Photo 3 – Stenki-Yzgorie (Source : TNITC).

Les zones centrales bénéficient d'une protection stricte où tous les usages et activités sont interdits, à l'exception des travaux liés à la gestion des unités, de recherche et tels que le fanage et le pâturage ; les zones périphériques bénéficient d'une protection relative, soumettant à autorisation préalable certains usages et pratiques, tels que l'utilisation de produits fertilisants ou phytosanitaires.

3.2 Capacités

En règle générale, les capacités d'intervention de la RNSTC sont demeurées stables depuis le dernier renouvellement, ou se sont améliorées.

Ainsi, les capacités financières de la RNSTC se sont nettement accrues au cours des dernières années (**Tableau 4**), en grande partie toutefois en raison de financements externes sur projets¹⁰.

¹⁰ Ces ressources proviennent du projet UNDP/GEF « *Improving the coverage and management efficiency of protected areas in the steppe biome of Russia* ».

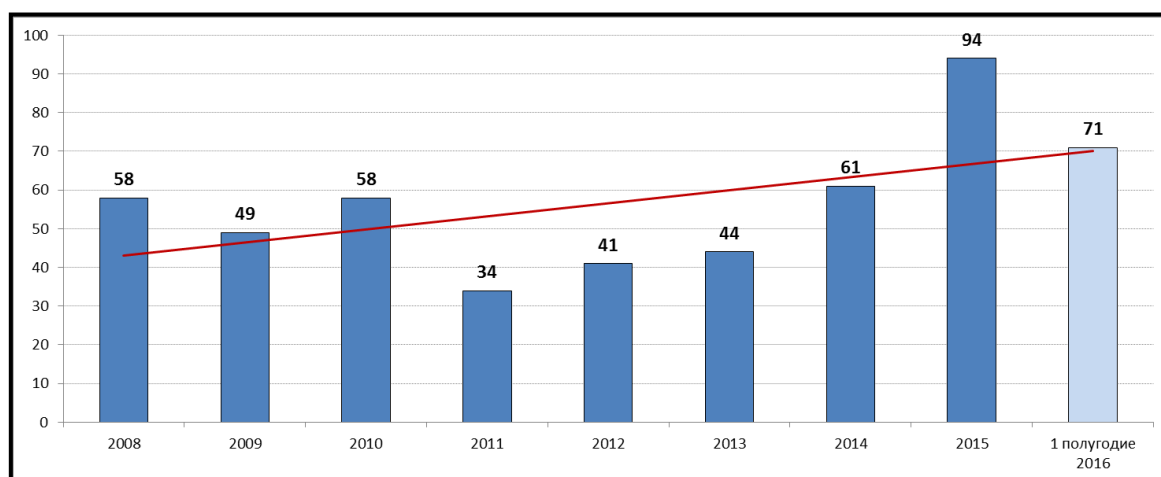
Année	Recettes	Ressources fédérales	Ressources externes	Montant total (roubles)
2015	4901978	18089400	10530000	33521378
2014	1223515	18278200	1050000	20551715
2013	714658	18242100		18956758
2012	1258193	19763700		21021893
2011	2591446	17830496		20421943
2010	1249017	11496600		12745617
2009	1115499	12268616		13384115
2008	1016174	8474016		9490191
2007	1255751	7848300		9104051
2006	975081	6528700		7503781

Tableau 5 – Evolution des ressources financières de la RNSTC sur la période 2006-2016
(Source : administration de la RNSTC).

Les effectifs de personnels sont restés globalement les mêmes ; en appui au personnel de direction et administratif, l'équipe de surveillance compte 18 personnes, réparties en 5 brigades et placés sous l'autorité d'un directeur adjoint.

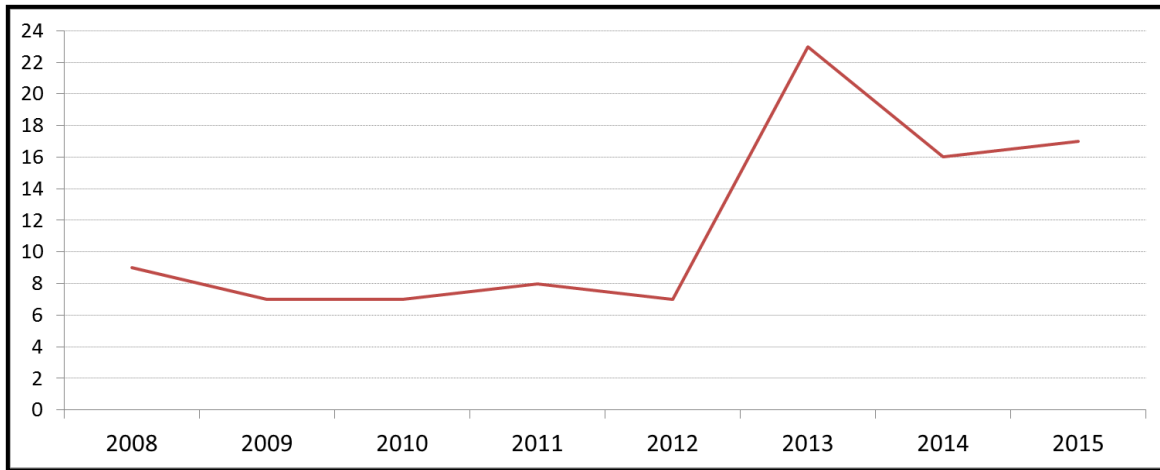
L'équipe scientifique est composée d'une dizaine de spécialistes de haut niveau universitaire, dont 5 titulaires d'un PhD ; cette équipe demeure à la fois solide et compétente dans un large champ d'expertise¹¹ et le nombre et la qualité de ses travaux sont reconnus au-delà des frontières du pays. Un poste de scientifique entomologiste a cependant été supprimé en 2010.

Par ailleurs, les publications scientifiques et techniques de la RNSTC ont suivi une tendance croissante depuis le dernier renouvellement (**Graph 1**), de même que la participation des chercheurs aux conférences scientifiques internationales (**Graph 2**). Les séjours d'étudiants dans la zone diplômée, pour des travaux et études de terrain, se sont aussi nettement accrus au cours des dernières années (**Graph 3**).

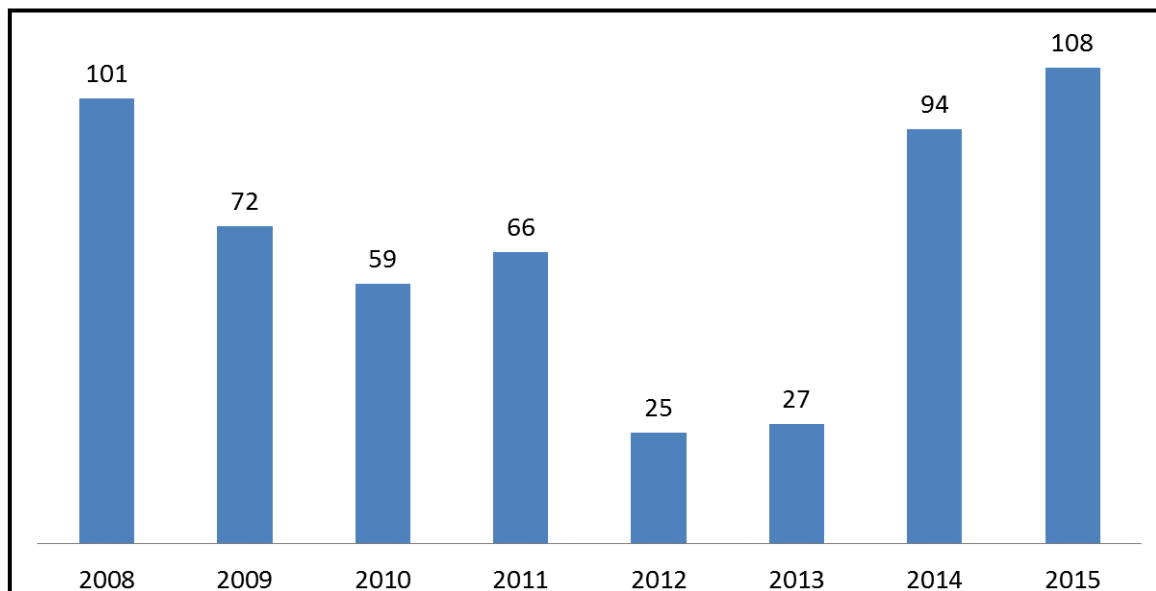


Graph 1 – Dynamique des publications scientifiques de la RNSTC au cours des 9 dernières années
(Source : RNSTC).

¹¹ Ex. : météorologie, pédologie, botanique, phytophénologie, sciences forestières, mycologie, mammalogie, ornithologie, herpétologie et parasitologie.



Graphe 2 – Dynamique de participation des scientifiques de la RNSTC aux rencontres internationales
(Source : RNSTC).



Graphe 3 – Dynamique du nombre d'étudiants accueillis par la RNSTC sur la période 2008-2015
(Source : RNSTC).

Les capacités techniques de l'administration de la RNSTC paraissent globalement satisfaisantes, nonobstant le fait que certains équipements mériteraient des rafraichissements, notamment le petit musée ouvert au public dont le concept et l'état seraient à revoir.

Le gestionnaire dispose d'un parc de matériels et véhicules agricoles répondant *a priori* à ses besoins, même si l'on pourrait attendre du gestionnaire d'une zone diplômée, reconnue au niveau international, qu'il disposa de capacités parfois plus modernes et encore mieux adaptées aux contraintes d'une gestion active.

Les locaux administratifs et techniques de la zone diplômée sont fonctionnels et les personnels disposent de postes de travail convenablement équipés.

En conclusion, la zone diplômée bénéficie aujourd'hui de capacités humaines, financières et techniques globalement compatibles à sa reconnaissance internationale et répondant à l'obligation d'une gestion exemplaire que lui impose le règlement du diplôme européen.

L'expert recommande toutefois que le budget de son administration soit à l'avenir mieux sécurisé par l'Etat membre et qu'il repose dans une proportion moindre sur des financements externes aléatoires et souvent à court/moyen termes ; il recommande également qu'un programme de mise à niveau du musée soit engagé, dont le rayonnement local contribue à mieux faire connaître la valeur exceptionnelle de la zone diplômée auprès des visiteurs.

3.3 Conservation

Dans le cas très particulier de cette zone diplômée, la conservation de la diversité biologique et paysagère qui en font l'intérêt européen, repose largement sur une gestion active, permettant de maintenir la structure et la composition du milieu steppique ; ainsi, l'administration de la RNSTC applique en coopération avec les exploitants agricoles locaux, un entretien régulier de la végétation, reposant principalement sur le fanage et, dans certains cas, le pâturage bovin, à l'exclusion de tout labour (**Photo 4**).

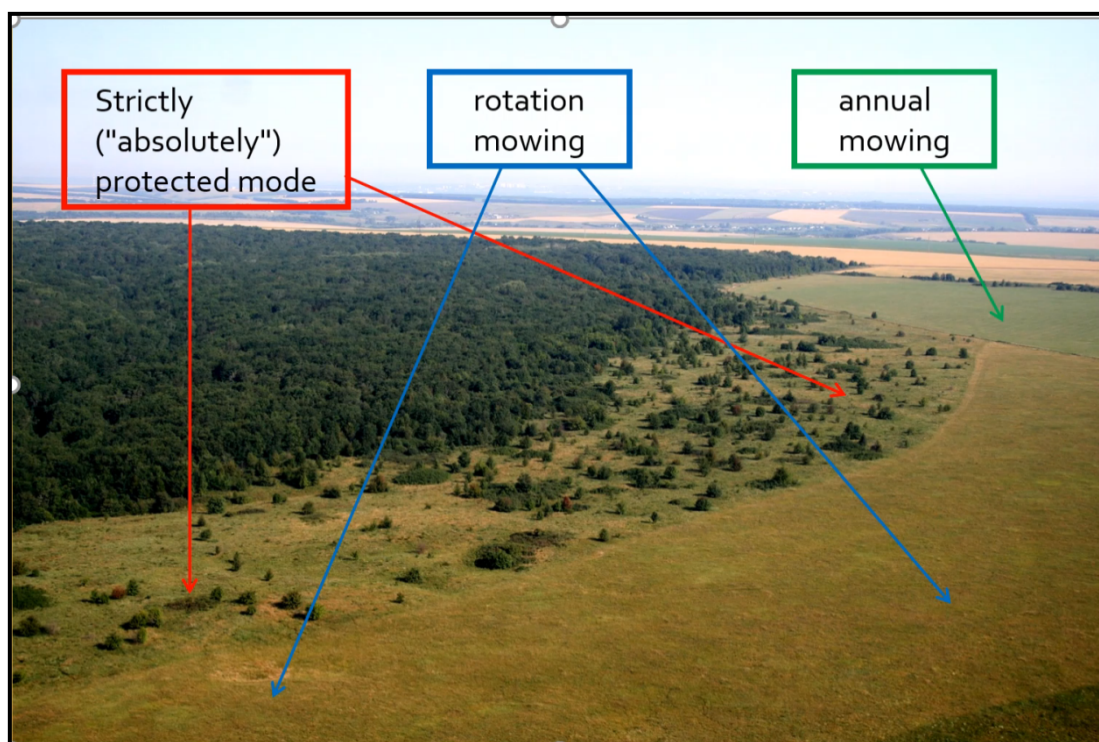


Photo 4 – Exemple d'assolement dans une unité de la zone diplômée (Source : RNSTC).

Ces mesures de conservation sont très précises et bien suivies par l'équipe scientifique en place, de telle façon que la zone diplômée a pu conserver ses caractéristiques écologiques au cours des années et ne pas perdre ses caractéristiques écologiques, malgré des pressions anthropiques externes de plus en plus fortes.

Il s'agit là d'un excellent exemple de gestion active d'une aire protégée, seule à même d'assurer la préservation à long terme de ces caractéristiques.

La gestion active et exemplaire de la RNSTC répond donc aux exigences du diplôme européen visant à préserver avant tout l'intérêt de la zone.

3.4 Usages et activités

Son statut légal de « zapovednik » confère à la zone diplômée un niveau de protection optimal ; aucun usage ni activité ne sont autorisés dans les zones centrales des unités, à l'exception des activités de recherche, éducatives et touristiques autorisées dans des conditions strictes et limitées. La réglementation des usages dans les zones tampons permet aussi au gestionnaire de minimiser les risques et les effets des activités les plus traumatisantes.

Dans l'ensemble, ce régime juridique donne pleinement satisfaction et il répond lui aussi aux exigences d'une gestion exemplaire fixée par le règlement du diplôme européen.

4. DIVERS

La zone diplômée a reçu le label « *réserve de la biosphère* » de l'UNESCO en 1979 ; toutefois, ce statut a été récemment remis en cause par le Conseil international de coordination du Programme MAB, au motif que la zone ne répondait plus aux critères du cadre statutaire des réserves de la biosphère, selon le constat fait par le Comité consultatif international des réserves de la biosphère, à l'issue de la dernière revue périodique du Programme.

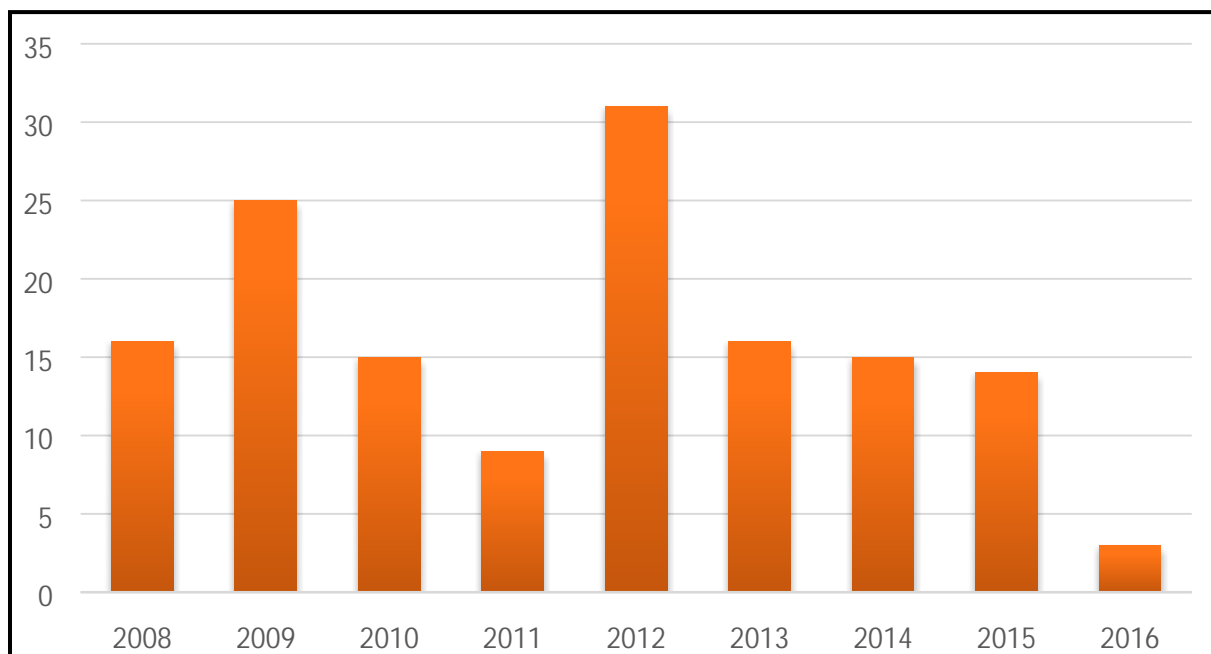
L'Etat membre prépare donc actuellement une révision de la réserve de la biosphère, établie sur la zone diplômée, visant à en étendre le périmètre actuel à une nouvelle unité qui permettrait d'améliorer les connectivités écologiques entre les unités de Kazatsky et Streletsky ; une telle extension, à laquelle les communautés locales ont donné leur accord, améliorerait encore l'intérêt européen de la zone diplômée, d'autant qu'à cette occasion, les zones tampons des autres unités seraient également agrandies.

Le territoire choisi composé de steppes et de prairies en ravine, améliorerait en outre la représentativité des faciès steppiques actuellement représentés dans la zone diplômée.

L'expert recommande que ce projet de révision de la réserve de la biosphère soit suivi en relation avec le renouvellement du diplôme européen et que les modifications apportées aux limites et à la composition de cette réserve soient reprises dans la définition de la zone diplômée ; il encourage les services du Conseil de l'Europe à veillé pour cela à la cohérence des deux processus en cours, en lien avec l'Etat membre et en coopération avec le programme MAB de l'UNESCO.

4.1 Application de la réglementation

Le suivi du nombre d'infractions constatées dans la zone diplômée donne un bon aperçu de la situation (**Graph 4** et **Tableau 6**) ; ce suivi montre une baisse tendancielle des infractions depuis le dernier renouvellement, que ce soit en zones centrales ou en zones tampons des unités de la zone diplômée.



Graph 4 – Dynamique du nombre d'infractions constatées dans la zone diplômée et les zones tampons sur la période 2008-2016 (Source : RNSTC).

Année	N. de constats			Montant des peines (Milliers de roubles)
	Total	Zones centrales	Zones tampons	
2008	16	6	10	3
2009	25	13	12	30
2010	15	6	9	18,5
2011	9	3	6	4
2012	31	9	22	39,5
2013	16	4	12	29
2014	15	8	7	1588,9
2015	14	8	6	44
2016	3	3	0	9
Total	144	60	84	1765,9

Tableau 6 – Etat des infractions constatées et des peines sur la période 2008-2016 (Source : RNSTC).

Les infractions le plus souvent constatées sont relatives au braconnage du sanglier, aux incendies, à la construction illégale de bâtiment, routes et autres équipements (ex. : antenne en 2014), ainsi qu'à la cueillette illégale de champignons et de baies sauvages.

Pour information, les données 2014 s'expliquent par le constat de la construction illégale d'une antenne dans la zone diplômée que la justice a condamnée, sur recours de l'administration de la zone diplômée.

4.2 Les feux

La problématique des feux est généralement importante dans les milieux steppiques ; le gestionnaire de la zone diplômée dispose pour cela de matériels et véhicules bien adaptés à la prévention et à la lutte contre les feux (Photos 5 et 6, Tableau 7) ; il exerce une surveillance continue, en coopération étroite avec les services locaux spécialisés.



Photo 5 – Kamaz 4x4 5350 (Source : RNSTC)



Photo 6 – ZIL 130, 4x2 (Source : RNSTC).

Equipements	Nombre
4WD fire patrol trucks	7
Tractors equipped by plows with one or more blades fixed in a frame	2
Minivan for delivery rangers to the area swept by fire	4
Chainsaw	10
Backpack Leaf Blowers for Grass Fires	3
Motor-pump	4
Individual Advanced Firefighting Backpack system	75

Tableau 7 – Equipements de lutte contre le feu (Source : RNSTC).

Aucun feu n'a été constaté dans la zone diplômée depuis 2013.

4.3 Autres activités

La zone diplômée accueille chaque année quelques milliers de visiteurs, y compris étrangers, sur des séjours généralement de courte durée ; ces visites sont encadrées et limitées à des circuits précis, de telle façon que les pressions demeurent compatibles avec la sensibilité du milieu naturel.

Les activités éducatives de la RNSTC sont élevées ; elles sont demeurées constantes depuis le dernier renouvellement du diplôme (**Tableau 8**).

Ces activités sont souvent menées en coopération avec les services de la région de Kursk et ses établissements spécialisés (ex. : direction environnement, bibliothèques publiques, université et autres établissements éducatifs et de formation) ; l'expert a observé au cours de sa visite les excellentes relations entre ces acteurs et l'administration de la zone diplômée, lesquelles contribuent à renforcer l'image locale et la sécurité de celle-ci.

Enfin, l'administration de la zone diplômée entretient également des rapports forts et excellents avec la sphère scientifique et technique, y compris au niveau international ; entre autres exemples, la RNSTC a accueilli des rencontres internationales d'experts des milieux steppiques depuis le dernier renouvellement du diplôme.

Années	Types d'activités					
	N visiteurs	N. excursions	N. expositions	N. interventions radiophoniques	N. interventions télévisées	N. publications
2008	3088	150	12	19	26	26
2009	3806	109	13	14	20	26
2010	3622	120	13	23	25	30
2011	3211	130	12	6	27	23
2012	3152	108	17	15	31	29
2013	3315	150	20	10	50	60
2014	3220	180	18	12	51	52
2015	4293	170	16	16	29	47
2016	3154	117	10	11	15	39

Tableau 8 – Dynamique des activités éducatives dans la zone diplômée (Source : RNSTC).

Dans leur ensemble, ces activités contribuent à conforter l'intérêt pédagogique de la zone diplômée dans l'esprit du règlement du diplôme, et son image européenne, voire internationale.

4.4 Développement local

La zone diplômée remplit enfin un rôle important dans le développement socioéconomique et la vie locale, à titre d'exemple par les actions suivantes :

- accueil du seul bureau postal des 5 villages de la zone diplômée, y compris une agence bancaire au service d'une population d'environ 5 000 habitants, et du seul poste téléphonique public ;
- équipement de la fibre optique pour l'accès Internet de qualité ;
- mise à disposition des seules brigades anti-feu volontaires dans ces villages ;
- mise à disposition des seules ressources en eau potable locales, en cas d'accident de pollution ou d'incendie ;
- fourniture d'un service de collecte et de transport d'ordures ménagères et de déchets solides ;

- fourniture de 40 emplois locaux, paiement de taxes locales et de compensations aux pouvoirs locaux en contrepartie de la protection du territoire de la zone diplômée, soit 1,3 millions de roubles en 2014 ;
- effets d'aubaine sur le marché de la construction des résidences, liés à la qualité du milieu environnant.

L'expert conclut que la zone diplômée participe directement et de façon significative au développement local, ce qui répond également à l'un des objectifs du diplôme européen.

5. MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Le dernier renouvellement du diplôme n'a fait l'objet d'aucune condition ; en revanche, il était assorti d'une série de recommandations¹² :

5.1 « *Provide sufficient resources to ensure proper functioning of the reserve* »

Cette question a été traitée précédemment ; le niveau général des capacités de l'administration de la zone diplômée se sont accrues tendanciellement depuis le dernier renouvellement, en particulier les ressources financières.

L'expert conclut que l'Etat membre a en partie répondu à cette recommandation ; il souhaite toutefois recommander que :

- les ressources financières affectées à la zone diplômée soient sécurisées au mieux sur le budget fédéral et qu'elles fassent si possible l'objet d'un support financier accru des autorités régionales de Kursk ;
- un programme de mise à niveau et de rénovation du muséum géré par l'administration de la zone diplômée soit engagé dès que possible.

5.2 « *Carry on systematic efforts to extend all the reserve territories, especially their buffer zones and establish or restore ecological corridors between these territories* »

D'une part l'extension des zones tampons autour de chaque unité telles que résultant de la modification de la réglementation fédérale, apporte une première réponse à cette recommandation ; d'autre part le projet en cours d'extension de la réserve de la biosphère devrait conforter prochainement cet effort.

La taille très réduite des unités composant la zone diplômée et leur manque de connectivités demeure en effet la principale faiblesse de la RNSTC ; ce point a été évoqué de façon récurrente lors des renouvellements précédents ; des améliorations ont été apportées, il reste que ces efforts doivent être encore renforcés en vue d'améliorer la sécurité écologique de la zone diplômée.

L'expert conclut que l'Etat membre devrait être encouragé à faire aboutir le plus rapidement possible le projet en cours d'extension de la réserve de la biosphère et d'y associer un plan de gestion en particulier des zones périphériques et de transition de la future réserve, permettant de sécuriser l'intérêt européen de la zone diplômée et de maintenir son intégrité.

5.3 « *Continue efforts to search for new valuable steppes territories which could be joined to the diplomed area or constitue stepping stones or ecological corridors between the existing territories of the reserve* »

Les actions en cours de l'Etat membre en vue (1) de l'extension de la réserve de la biosphère actuelle et (2) du renforcement de la coopération technique avec les autorités régionales gestionnaires d'une « *zakhaznik* » autour de certaines unités de la zone diplômée, contribuent à répondre à cette recommandation.

¹² Rés. CM/ResDip(2012)12.

L'expert conclut que cette recommandation a commencé à trouver une réalité depuis le dernier renouvellement du diplôme. Il recommande que ces efforts soient poursuivis et qu'ils aboutissent dans meilleurs délais à l'extension de la réserve de la biosphère et à sa reconnaissance par le diplôme européen, conformément à la recommandation précédente.

Plus particulièrement, l'expert recommande que le renouvellement du diplôme européen soit conditionné à la clarification du statut des 3 unités retirées en 1990 de la gestion de la RNSTC (Janskoy, Lycie Gory et Stinky Izgoria) et confiée à la RNSB ; il recommande fortement que ces 3 unités steppiques soient maintenues dans la zone diplômée en raison de leur contribution à l'intérêt européen de la zone diplômée.

Dans une telle hypothèse, l'Etat membre devra aussi rapporter annuellement au Conseil de l'Europe sur l'état de conservation et les tendances d'évolution, y compris de ces 3 unités.

5.4 « *Encourage further cooperation projects with international participation in the sphere of conservation and sustainable development* »

Plusieurs activités relevant de cette recommandation ont été menées par l'administration de la zone diplômée depuis le dernier renouvellement.

Au-delà des échanges scientifiques et techniques mentionnées précédemment, on peut citer le programme PNUD/GEF sur les milieux steppiques, ainsi que les travaux menés dans le cadre de la constitution du réseau EMERAUDE.

L'expert conclut que la mise en œuvre de cette recommandation a été engagée ; il recommande que ce type de coopération se poursuive et se conforte même, en raison de l'intérêt majeur des milieux steppiques dans cette partie de l'Europe et en réponse aux objectifs d'Aïchi que l'Etat membre, partie à la Convention sur la biodiversité, doit s'efforcer d'atteindre.

5.5 « *Continue work on the optimisation of territory of the RNSB* »

Cette dernière recommandation n'a pas véritablement été suivie d'effet depuis le dernier renouvellement.

L'expert conclut que, dans un premier temps, il importe de clarifier le statut des 3 unités en question vis-à-vis de la zone diplômée (voir **Condition 1**).

Il recommande en outre d'inviter l'Etat membre à renforcer son action en faveur de la conservation des milieux steppiques de cette région du Tchernozium central, dont l'état de conservation n'est pas encore suffisamment garanti.

6. CONCLUSION

L'expert recommande que le diplôme européen soit renouvelé à la zone diplômée pour une nouvelle période de 10 ans, à la condition et aux recommandations suivantes :

- **Condition 1** – clarifier le statut des 3 unités retirées de la gestion de la RNSTC (Janskoy, Lycie Gory et Stinky Izgoria) en 1990 et confiée depuis à la RNSB ; maintenir si possible ces 3 unités au sein de la zone diplômée en raison de leur contribution à l'intérêt européen de la zone diplômée ;
- **Recommandation 1** – sécuriser les ressources financières affectées à la zone diplômée sur le budget fédéral et obtenir un support financier accru des autorités régionales de Kursk ;
- **Recommandation 2** – établir et mettre en œuvre un programme de mise à niveau et de rénovation du muséum ;
- **Recommandation 3** - faire aboutir le plus rapidement possible le projet en cours d'extension de la réserve de la biosphère et lui associer un plan de gestion en particulier des zones périphériques et de transition permettant de sécuriser l'intérêt européen de la zone diplômée et de maintenir son intégrité ;

- **Recommandation 4** - poursuivre et conforter les efforts de coopération internationale de la RNSTC au moyen de projets répondant à l'intérêt majeur des milieux steppiques dans cette partie de l'Europe et contribuant à répondre au mieux aux objectifs d'Aïchi ;
- **Recommandation 5** – en règle générale et nonobstant les mesures qui précèdent, renforcer les actions en faveur de la conservation des milieux steppiques de cette région du Tchernozium central dont l'état de conservation n'est pas encore suffisamment garanti.

Enfin, l'expert souhaite féliciter l'Etat membre, l'équipe de la RNSTC en particulier, pour leurs efforts et leur dévouement à la préservation de la zone diplômée, dans un environnement territorial et socioéconomique particulièrement difficile, exigeant une gestion active et adaptée pour espérer préserver durablement l'intérêt européen de la zone diplômée.

St Cergue, le 08 septembre 2016

ANNEXE 1

PROGRAMME DE LA MISSION



On the spot expert appraisal of the Tsentral'no-Chernozemny State Biosphere Nature Zapovednik (reserve) (TChR) named after Professor V.V. Alekhin (Russia)

19 - 21 July 2016

Draft programme of the visit

Monday, 18th July

Evening - transport from the airport of Kursk to hotel

Tuesday, 19th July : TChR

9.00 Transport from hotel to the office of the TChR
9.30 - 11.00 Meeting with **the administration** of the TChR:

the Director of the TChR, Ph.D. Andrey A. Vlasov,
Deputy Director of the TChR on Science Ph.D., Oleg V. Ryzhkov
Deputy Director of the TChR for the Protection of the territory Nikolai A. Maleshin
Deputy Director of the TChR for Ecological Education Valentina Petrovna Soshnina
Deputy Director of the TChR for General Affairs, Ilya V. Razinkov

experts and stakeholders:

Head of the Department of Physical Geography and Geoecology Natural-Geographical faculty of the Kursk State University Olga Pavlovna Lukasheva
The head of the Novoposelenovskoe municipality Igor G. Biryukov
Head of the division of agricultural literature in the Regional Scientific Library named after N. Aseev Vera Y. Rukavitsina
Correspondent of the newspaper 'Drug dlia druga' ("For each other") Irina Tretyakova
Director of the Kursk research institute of Agro-industrial Production Aydiev Aidi Yasupievich
Director of the Department of Environmental Safety and Land Use of the Kursk region Viktor N. Baryshnikov
Chief Expert on the Environmental Protection in the Department of Environmental Safety and Land Use of the Kursk region Elena N. Ezbekova
Director of the Children's Regional ecological-biological center Lubov N. Eremina

and presentation of the TChR

11.00 - 11.30 Coffee break
11.30 - 13.00 Continuation of a morning meeting
13.00 - 14.00 Lunch

14.00 - 17.00	Walking in the Streletsky steppe, visiting the Museum of Nature and the Ecologo-educational Center (the Streletsky site of the TChR)
17.30	transport to hotel, dinner
<u>Wednesday, 20th July</u>	
9.00-11.00	Transport from hotel to the site "Bukreevy Barmy" of the TChR
11.00 - 13.00	Visiting the site: short hike along the chalky steppe slopes
13.00-14.00	Transfer to another site "Barkalovka" of the TChR, meeting with the head of the Sredneapochinskoe municipality Valentina N. Sverchkova
14.00-15.00	Lunch in the open air
15.00-17.00	Visiting the site "Barkalovka" and the Monument of Nature "Pink Valley" in the buffer zone
17.00-19.00	Return to the hotel in the city of Kursk, dinner
<u>Thursday 21st July</u>	
8.30-9.30	Transport from hotel to the Kazatsky site of the TChR
9.30-11.00	Meeting with the Director of the Limited Liability Company "Amosovskoe", Deputy of the Kursk Regional Duma Vera S. Kuznetsova , a short walk in the Kazatsky steppe
11.00-13.00	Excursion to the area of the biosphere ground "Stepnoy"
13.00-14.00	Lunch
14.00-17.00	Transport to the office of the TChR; discussion and summing up the results of the visit of Mr. Lethier with the administration of the TChR + <i>Press Interview</i>
17.30	transport to hotel, dinner
<u>Friday, 22nd July</u>	
6.00	Transport from the hotel to the airport and departure to Moscow